

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 4 Février 2021 à 18 H 30**  
**à l'Espace Cours**

**ORDRE DU JOUR**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**  
**du Conseil Municipal du 17 Décembre 2020**

**1 – COMMUNICATION DE DÉCISIONS**

**En vertu de la délibération prise par le Conseil Municipal du 4 juillet 2020, autorisant Monsieur le Maire à traiter les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé :**

**⇒ A l'Établissement de tarifs (alinéa 2°) :**

- Fixant le nombre et le prix de vente de l'ouvrage de François BITTERLY et Alain BERETTA « La lithographie et les imageries d'Épinal » aux éditions Gérard LOUIS, pour la promotion du Musée de l'Image.
- Fixant le prix de vente des différents produits dérivés (torchons, tasses, magnets, etc.) pour la promotion de l'exposition temporaire "Suivez-moi jeune homme" au Musée de l'Image.
- Fixant le nombre et le prix de vente de différents ouvrages édités par les éditions 2024 à partir d'œuvre de Gustave DORÉ, dans le cadre de l'exposition temporaire « L'imagerie populaire aux origines de la bande dessinée » pour la promotion du Musée de l'Image.

**⇒ A l'Établissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :**

- Avec les Sociétés Alain VAUTHIER et VICHARD TP, pour la fourniture de terre végétale.
- Avec la Société Patrice GONSOLIN, pour des travaux d'isolation dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne billetterie du Musée de l'Image, en atelier Jean-Paul MARCHAL.

**⇒ A l'Établissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux (alinéa 5) :**

- Au profit de l'Association Spinalienne de Gymnastique Volontaire, pour la mise à disposition de locaux situé à la Maison des Associations.

**⇒ À la création, modification ou suppression de régies comptables (alinéa 7°) :**

- Pour la création de la régie de recettes pour les affouages.

⇒ **À l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4.600 € (alinéa 10°) :**

- Au profit du garage By My Car, pour la vente d'un véhicule de type Renault Kangoo.
- Au profit du garage Citroën, pour la vente d'un véhicule de type Peugeot.

⇒ **Au règlement des honoraires d'avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts (alinéa 11°) :**

- Avec les Sociétés AUTO EXPERTISE et ALLEX, pour le règlement d'honoraires dans le cadre d'enlèvements de véhicules en stationnement gênant.
- Avec le Cabinet FIDAL, pour l'accompagnement de la Ville d'Épinal, dans ses projets de reprise d'actifs de l'Imagerie.

## **2 – AFFAIRES TECHNIQUES**

### **2/1 – Avenant au Plan de prévention contre les risques pour les interventions dans la galerie technique du quartier de la Justice**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un avenant au Plan de prévention contre les risques pour les interventions dans la galerie technique du quartier de la Justice, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

## **3 – AFFAIRES CULTURELLES**

### **3/1 – Festival les « Imaginales »**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'organisation de la 20<sup>ème</sup> édition du Festival « Les Imaginales » qui se déroulera du 27 au 30 mai 2021, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter toute subvention pour cette opération et à signer tout acte afférent à cette manifestation.

## **4 – PERSONNEL**

### **4/1 – Déplacement des élus dans le cadre d'un mandat spécial**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la liste des élus bénéficiant d'un remboursement au titre de leurs déplacements spéciaux.

## **5 – QUESTION ORALE DU GROUPE « ÉPINAL OUVERTE SUR L'AVENIR »**